A Marseille, “un véritable système mafieux” selon un rapport judiciaire

06/04/2014 à 20h45

Un rapport judiciaire accablant dont le JDD revèle le contenu, décortique les relations de Jean-Noël Guérini, l’actuel président socialiste du conseil général des Bouches-du-Rhône, avec son frère Alexandre.

“C’est bien grâce aux interventions répétées de Jean-Noël Guérini qu’un véritable système mafieux a été mis en place par Alexandre Guérini au profit du clan Barresi (Boudemaghe, Barresi, Campanella et consorts)”. Cette cinglante conclusion des enquêteurs de la Douane judiciaire est extraite d'”une note de synthèse” de 33 pages qui a pour sujet “le rôle joué par le Président du Département des Bouches du Rhône dans le schéma de fraude mis en place par son frère”. Signe que le dossier instruit depuis cinq ans par le juge Duchaine arrive à son terme?

Le magistrat vient d’y verser ce document daté du 27 mai 2013 que le JDD a pu consulter et qui décrit par le menu “l’omniprésence” d’Alexandre Guérini à l’intérieur du Conseil général et ses relations d’affaires avec des figures du milieu marseillais. Sans titre, ni qualités autre que celle de “frère de”, **il “intervenait dans tous les domaines (…) reconduction de contrats, subvention pour un événement de Volley-ball, intervention pour le retrait d’un dossier relatif à un EPHAD, intervention auprès d’une association…”**, détaille le rapport.

En avril 2009, lorsque l’affaire explose, Jean-Noël Guérini est à l’apogée de sa carrière politique. Mais il ne le sait pas encore. Aux élections municipales de 2008, il avait frôlé de 800 voix à peine son rêve de devenir maire de Marseille, de succéder à Gaston Deferre, son mentor. En mars dernier, il a regardé la campagne en spectateur depuis son vaste bureau au

dernier étage du “bateau bleu”, l’hôtel du département, impuissant face aux attaques de ses anciens amis. La débâcle électorale de Patrick Mennucci, qui a fait campagne sur son dos, est l’une de ses rares sources de satisfaction. “L’antiguérinisme ne porte pas bonheur”, a-t-il déclaré au journal La Provence.

Mis en examen pour association de malfaiteurs en vue de la commission des délits de trafic d’influence, de corruption et de détournement de fonds publics et de favoritisme, Jean-Noël Guérini va devoir répondre point par point aux accusations des enquêteurs…

Autre grief des enquêteurs, **plusieurs fonctionnaires ont avoué sur procès-verbaux qu’ils devaient à Alexandre Guérini leur nomination à des postes clefs pour l’attribution des marchés qui l’intéressait.** Parfois les interventions d’Alexandre servent aussi les intérêts politiques de son frère dont il fut le conseiller au sein de la fédération socialiste et même son directeur de campagne en 2008. Auprès de l’Office HLM, **“Alexandre Guérini s’employait notamment à favoriser l’installation des personnes dans les arrondissements de Marseille en fonction d’intérêts électoralistes”, relèvent les rapporteurs.**

Jean-Noël Guérini qui a été interrogé à des multiples reprises par le juge Duchaine a toujours nié l’ensemble des faits qui lui sont reprochés. Sa défense tient en deux phrases. “Il ne connaissait pas les activités de son frère, ni ses relations. Si les collaborateurs du Conseil général l’avait informé, il aurait tranché dans le vif et même porté plainte contre X”.

En novembre dernier, Jean-Noël Guérini a renforcé sa défense en recrutant l’avocat Hervé Témime, qui défend également Jean-François Copé et Bernard Tapie. Son dossier n’est pas vide. Si Alexandre Guérini et ses associés sont également poursuivis pour blanchiment de fraude fiscale en raison des **millions d’euros découverts sur des comptes offshores**, le juge n’a pas constaté d’enrichissement chez Jean-Noël Guérini. Le dossier regorge d’expressions comme “il ne pouvait pas ignorer” mais les enquêteurs ne disposent en définitive d’aucune preuve

matérielle contre l’aîné des Guérini….
Le JDD